

PIÈCES JUSTIFICATIVES

À FOURNIR

1^{re} demande

- Justificatif de domicile au nom du bénéficiaire datant de l'année précédente, attestant d'une résidence d'au moins un an en Essonne. Les certificats d'hébergement et les factures de téléphone portable ne sont pas acceptés.
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour en cours de validité (les récépissés ne sont pas acceptés).
- Justificatif de cessation d'activité professionnelle (avis d'imposition).
- Photocopie d'un justificatif lié à votre situation :
 - Ancien combattant de 60 ans et plus**
 - Carte du combattant
 - Réfractaire au Service du travail obligatoire (STO) ou ancienne infirmière engagée volontairement à la guerre de 1939-1945**
 - Carte ou attestation
 - Veuve d'ancien combattant ou veuve de guerre de 60 ans et plus**
 - Carte de veuve d'ancien combattant ou carte de veuve de guerre délivrée par l'ONAC
 - Carte d'ancien combattant du défunt ainsi que son avis de décès
 - Orphelin de guerre ou pupille de la Nation de 60 ans et plus**
 - Carte d'orphelin de guerre délivrée par l'ONAC ou livret de famille ou extrait de naissance portant la mention « orphelin »
 - Carte ou jugement ou livret de famille ou extrait de naissance portant la mention « pupille de la Nation »

1^{re} demande et renouvellement

- Justificatif de domicile au nom du bénéficiaire datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz, etc.). Les certificats d'hébergement ne sont pas acceptés.
- Photocopie du Passe Navigo Mois/Semaine (à demander en agence Navigo).

Modes et délai de paiement

- 100 € pour un forfait zones 3-5 (*possibilité d'échelonner le paiement en 2 x 50 €*)
- 300 € pour un forfait zones 1-5 (*possibilité d'échelonner le paiement en 3 x 100 €*)
 - Par virement bancaire : les instructions vous seront envoyées après validation du dossier
 - Par chèque à l'ordre de la « Régie Améthyste » daté du jour de son émission.
(*pour les paiements échelonnés, joindre uniquement le 1^{er} règlement*)
 - Par carte bancaire : effectuez votre demande directement en ligne sur **demarches.essonne.fr**

Délai de paiement : pour une activation du forfait le mois suivant, **le dossier doit être complet et le paiement doit être effectué avant le 20 du mois.**

ATTENTION

- **Pour les paiements échelonnés, en cas de non paiement dans les délais impartis, votre passe sera révoqué. Aucun remboursement ne sera possible et vous devrez déposer une nouvelle demande pour le réactiver.**
- **Pour les demandes multiples (par exemple pour un couple), les paiements groupés ne sont pas autorisés.**

Les informations nominatives recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans le système d'information géré par le Conseil départemental de l'Essonne, aux fins de gestion des demandes du forfait Améthyste. Après instruction et validation des dossiers, les données sont transmises au SAS Comutitres en charge de la gestion des demandes de fabrication, de la mise en liste verte des titres et de la facturation. Le responsable de traitement est le Conseil départemental de l'Essonne. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978), auprès de **dpo@cd-essonne.fr**

POUR PLUS D'INFOS

mobilites.essonne.fr

Contact

01 60 91 91 91 • amethyste@cd-essonne.fr